

NOMENCLATURE DES DOMAINES D'ACCREDITATION POUR LA CERTIFICATION DE SYSTEMES DE MANAGEMENT ET CERTIFICATION DE PERSONNES



SOMMAIRE

1.	Objet du document	2
2.	Modalités d'application	2
3.	Synthèse des modifications	2
4.	Certification de systèmes de management (NF EN ISO/IEC 17021-1)	
4.	1. Certification de systèmes de management de la qualité (SMQ)	2
4.	1. Certification de systèmes de management de la qualité (SMQ)	5
4.	4. Certification des systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires (SMSDA)	6
4.	5. Vérification EMAS.	6
4.	5. Vérification EMAS	7
4.	7. Certification de système de management anti-corruption (SMAC)	7
4.	8. Certification de système de management de la santé et de la sécurité autravail (SMSST)	8
5.	Certification de personnes (NF EN ISO/IEC 17024)	8
ANN	NEXE 1 – Liste des Codes EA/IAF pour la certification de SMQ, SME et SMSST	12
ANI	NEXE 2 – Types de diagnostics pour la certification de personnes.	13
ANN	NEXE 3 – Groupes et catégories pour la certification de SMSDA	16
	NEXE 4 – Codes NACE pour la vérification EMAS	
	NEXE 2 bis – Specialités pour la certification des experts et evaluateurs en assurance	

1. Objet du document

Ce document a pour objet de définir la nomenclature des activités de certification couvertes par une accréditation. Elles permettent d'établir l'annexe technique à l'attestation d'accréditation. Cette nomenclature est définie par domaines identifiés dans les paragraphes 4 à 7.

Les 3 types de portée telles qu'établies dans le document CERT REF 08 sont identifiées comme suit :

- portée fixe : pas de mention spécifique ;
- portée flexible de type 1 : en l'absence de date ou de version, la version qui s'applique est celle gérée par l'OEC et disponible sur demande auprès de lui. La flexibilité de type 1 est imposée ;
- portée flexible de type 2 : identifiée par la mention « portée flexible ». La portée flexible de type 2 optionnelle est identifiée par la mention « si portée flexible ». A défaut de cette mention, elle est imposée.

2. Modalités d'application

Ce document est applicable à compter du 05/11/2025.

3. Synthèse des modifications

Les modifications par rapport à la version précédente sont identifiées par un trait vertical dans la marge, elles portent sur :

- Retrait de l'ISO/TS 22003 : 2013, et mise à jour de l'annexe 3 en conséquence,
- Retrait du domaine GMP+,
- Ajout du domaine CSA GTP (Charte de Sécurité Alimentaire Good Trading Practice).

4. Certification de systèmes de management (NF EN ISOMEC 17021-1)

Chaque référentiel de certification constitue un domaine, sauf si indiqué dans le DES correspondant.

4.1. Certification de systèmes de management de la qualité (SMQ)

Description des activités réalisées par l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body	Certification de systèmes de management de la qualité / Certification of quality management systems

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
NF EN ISO 9001 :2015 « Systèmes de management de la qualité — Exigences » Types d'activités définis en annexe 1	CERT CEPE REF 33
AQAP 2110 Edition D « Exigences OTAN d'assurance de la qualité pour la conception, le développement et la production »	CERT CEPE REF 14
AQAP 2310 Edition B « NATO quality management system requirements for aviation, space and defense suppliers »	CERT CEPE REF 14
NF V 01-005/2017 « Systèmes de management de la qualité de la production agricole »	CERT CEPE REF 19
ISO 13485 : 2016, EN ISO 13485 : 2016/A11 :2021, NF EN ISO 13485 : 2016/A11 :2021 « Dispositifs médicaux — Systèmes de management de la qualité — Exigences à des fins réglementaires »	CERT CEPE REF 16 IAF MD 8 pour la portée d'accréditation
Décret 2001-387 du 3 mai 2001 pour la certification de conformité de systèmes d'assurance de la qualité de fabricants, de réparateurs et d'installateurs d'instruments de mesure en métrologie légale	CERT CEPE REF 33
Référentiel établi par un organisme de certification se basant sur la norme NF EN ISO 9001, disponible auprès de l'OC	CERT CEPE REF 33
Référentiel de l'organisme certificateur pour la certification du système de management de la qualité des entreprises de transport de produits de santé	CERT CEPE REF 33

Description des activités réalisées par l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body	Certification de SMQ / Certification of QMS
Cahier des charges et référentiel en vigueur pour l'attribution de la certification "Organisme Testeur CACES ® " publiés par l'INRS	CERT CEPE REF 15

Référentiel de l'organisme certificateur pour la certification des systèmes de management des organismes de formation à la prévention des risques du personnel travaillant dans les installations nucléaires

Pour les fabricants d'appareils de mesure pour déterminer la quantité de chaleur - froid dans les systèmes de circulation : compteurs d'énergie frigorie (REA no 7.4) et sous-ensembles pour compteurs d'énergie frigorie (REA no 7.5)/

For manufacturers of measuring instruments to determine the quantity of heat-cold in circulation systems cooling meters (REA no 7.4) and subassemblies for cooling meters (REA no 7.5)

• selon l'ordonnance sur la mesure et les vérifications (MessEV) du 11 décembre 2014 de la

République fédérale d'Allemagne (Annexe 4, Partie B, Module D) /following the Measurement and

Verification Ordinance (MessEV) of 11 December 2014 of the Federal Republic of Germany (Annex 4, Part B, Module D)

• selon la loi allemande sur les mesures et la vérification (MessEG) du 25 juillet 2013 de la République fédérale d'Allemanne (MassEG)

• selon la loi allemande sur les mesures et la vérification (MessEG) du 25 juillet 2013 de la République fédérale d'Allemagne/ In according to the law on the new regulation of legal metrology (MessEG) of 25 July 2013 of the Federal Republic of Germany.

Description des activités réalisées par Description des activités réalisées par	
l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body	l'organisme Description of the activities produced by the conformity assessment body
Norme ou document sectoriel / Sector standard or document	PEFC/FR ST 1004: 2016

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Référentiel PEFC - France : PEFC/FR ST 1002 et 1003 2016 valable jusqu'au 25/09/2026	CERT CEPE REF 22

Description des activités réalisées par	Description des activités réalisées par
l'organisme / Description of the activities produced by	•
conformity assessment body	conformity assessment body
Norme ou document sectoriel Sector standard	or PEFC/FR ST 1004: 2016 3ème édition
document	

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Gestion forestière durable pour la France métropolitaine PEFC/FR ST 1003-1 : 2025 Règles utilisation des marques : PEFC ST 2001 : 2020	CERT CEPE REF 22
Gestion forestière durable pour la Guyane PEFC/FR ST 1003-2 : 2025 Règles utilisation des marques : PEFC ST 2001 : 2020	CERT CEPE REF 22
Gestion forestière durable pour la France métropolitaine PEFC/FR ST 1003-1 : 2025 Certification forestière de groupe – Exigences PEFC/FR ST 1002 : 2025 Certification forestière de groupe par une organisation multisite PEFC/FR GD 3004-2	CERT CEPE REF 22

Description des activités réalisées par	Description des activités réalisées par	
l'organisme / Description of the activities produced by the	l'organisme / Description of the activities produced by the	
conformity assessment body	conformity assessment body	
Norme ou document sectoriel / Sector standard or	PEFC B 2003 V1.1	
document		

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Gestion des forêts, des AHF et des opérations forestières Belgique PEFC B 1002 V1.1	CERT CEPE REF 22
Gestion des opérations forestières région wallonne PEFC B 1003_WL-F V 1.2	
Règles utilisation de la marque ST 2001 : 2020	

Description des activités réalisées par

l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body

Certification de systèmes de management de la

qualité / # Certification of quality management systems

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Arrêté du 18 janvier 2012 relatif à l'homologation des systèmes de contrôle automatisé de franchissement d'une signalisation lumineuse fixe ou clignotante	CERT CEPE REF 33

#Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par l'arrêté du 18 janvier 2012

Description des activités réalisées par

l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body

Certification du système de management de la radioprotection du personnel travaillant dans les

installations nucléaires # / Radioprotection management system of personal working in nuclear facilities

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Référentiel de certification de l'organisme certificateur établi en prenant compte l'arrêté du 27 novembre 2013	CERT CEPE REF 34

#Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par l'Arrêté du 27 novembre 2013 relatif aux entreprises intervenant au sein d'établissements exerçant des activités nucléaires et des entreprises de travail temporaire concernées par ces activités

Description des activités réalisées par

l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body

Certification de systèmes de management de la qualité pour son activité d'information par démarchage ou prospection visant à la promotion

des médicaments #/Certification of quality management systemspromotional information on medicinal products

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Le référentiel de certification de l'activité d'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments, version mars 2017 publiée par la HAS	CERT CEPE REF 27

#Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par Loi du 13 août 2004 et le Référentiel de l'information promotionnelle publié par la HAS

Description des activités réalisées par	Certification de systèmes de management de la
l'organisme / Description of the activities produced by the	qualité dans le domaine aérospatial / Aerospace quality
conformity assessment body	management system certification
Norme ou document sectoriel Sector standard or document	NF EN 9104-001/EN 9104-001

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
NF EN 9100 : 2018 Série aérospatiale - Système de management de la Qualité - Exigences pour les	
Organismes de l'Aéronautique, l'Espace et la Défense »	
NF EN 9110 2018 « Systèmes de management de la Qualité - Exigences pour les Organismes	CERT CEPE REF 17
d'Entretien de l'Aéronautique »	CERT CEPE REF 1/
NF EN 9120 : 2018 « Systèmes de management de la Qualité - Exigences pour les distributeurs en	
aéronautique, spatial et défense »	

Description des activités réalisées par	Certification du système de management de la
	qualité des experts habilités auprès des comités
conformity assessment body	sociaux et économiques (CSE)#

Référentiel de Certification	Document d'exigences spécifiques
Décret N°2017-1819 du 29/12/17 relatif au CSE	
Arrêté du 7/08/2020 relatif aux modalités d'exercice de l'expert habilité auprès du CSE	CERT CEPE REF 37
Référentiel de certification de l'OC	

#Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le décret N°2017-1819 du 29/12/17

Description des activités réalisées par	Certification de systèmes de management de la
l'organisme / Description of the activities produced by the	qualité dans le secteur de l'énergie nucléaire / Nuclear
conformity assessment body	energy quality management system certification
Norme ou document sectoriel / Sector standard or	ISO/TS 23406 / ISO/TS 23406 valable jusqu'au 30/06/2025
document	ISO/TS 23406 :2024 / ISO/TS 23406 :2024

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
NF EN ISO 19443 : 2022 « Systèmes de management de la qualité — Exigences spécifiques pour	
l'application de l'ISO 9001 :2015 par les organisations de la chaîne d'approvisionnement du secteur	CERT CEPE REF 33
de l'énergie nucléaire fournissant des produits ou services importants pour la sûreté nucléaire (IPSN) »	

4.2. Certification de systèmes de management environnemental (SME)

Description des activités réalisées par	Certification de systèmes de management
l'organisme / Description of the activities produced by the	environnemental / Certification of environmental management
conformity assessment body	systems

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
NF EN ISO 14001 : 2015 « Systèmes de management environnemental — Exigences et lignes directrices pour son utilisation » Types d'activités définis en annexe 1	CERT CEPE REF 33
NF V 01-007 :2017 « systèmes de management de la qualité et de l'environnement de la production agricole »	CERT CEPE REF 19

4.3. Certification de systèmes de management de l'énergie (SMEn)

Description des activités réalisées par l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body	Gertification de systèmes de management de l'énergie / Certification of energy management systems
Norme ou document sectoriel / Sector standard or document	ISO 50003/ISO 50003

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
NF EN ISO 50001 :2018 « Systèmes de management de l'énergie - Exigences et recommandations mise en œuvre »	CERT CEPE REF 33

Description des activités réalisées par l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body	Certification de systèmes de management de l'énergie # / Certification of energy management systems
Norme ou document sectoriel / Sector standard or document	ISO 50003/ISO 50003

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
NF EN ISO 50001 :2018« Systèmes de management de l'énergie Exigences et recommandations de mise en œuvre » délivrée à des fins d'exemption d'audit énergétique obligatoire	CERT CEPE REF 33

 $\#Accr\'editation\ rendue\ obligatoire\ dans\ le\ cadre\ r\'eglementaire\ français\ pr\'ecis\'e\ par\ l'Article\ 2\ et\ 7\ du\ D\'ecret\ 2014-1393\ du\ 24\ novembre\ 2014$

4.4. Certification des systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires (SMSDA)

Description des activités réalisées par	Certification de systèmes de management de la
l'organisme / Description of the activities produced by the	sécurité des denrées alimentaires / Certification of food
conformity assessment body	safety management systems
Norme ou document sectoriel / Sector standard or document	ISO 22003-1: 2022

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
NF EN ISO 22000 :2018 « Systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires -	
Exigences pour tout organisme appartenant à la chaîne alimentaire »	
Secteurs définis en annexe 3	
FSSC 22000 (Food Safety System Certification) dans sa version en vigueur sous le site fssc22000.com	CERT CEPE REF 25
Secteurs définis en annexe 3	CERT CELE REI 23
FAMI-QS (Quality and Safety System for Specialty Feed Ingredients and their Mixtures) dans sa	
version en vigueur sous le site fami-qs.org	
Secteurs définis en annexe 3	

	Certification de systèmes de management de la
l'organisme / Description of the activities	sécurité des denrées alimentaires / Certification of
produced by the conformity assessment body	food safety management systems
	7/(6/7)

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques	
CSA GTP (Charte de Sécurité Alimentaire – Good Trading Practice) dans sa version en vigueur sur le site https://www.incograin.com/index.php/csa-gtp/	CERT CEPE REF 25	
4.5. Vérification EMAS		
Description des activités réalisées par	3 F A G //	

4.5. Vérification EMAS

Description des activités réalisées par l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body	Vérification environnementale EMAS # / Environnemental verification
Norme ou document sectoriel / Sector standard or document	Règlement CE n°1221/2009 / Regulation EC n°1221/2009

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Règlement délégué (UE) 2023/137 DE LA COMMISSION du 10 octobre 2022 modifiant le règlement (CE) no 1893/2006 du Parlement européen et du Conseil établissant la nomenclature statistique des activités économiques NACE Rév. 2 Codes NACE listés en annexe 4	CERT CEPE REF 30

#Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le Règlement CE n°1221/2009 du parlement européen et du conseil du 25 novembre

4.6. Certification de système de management de systèmes d'information (SMSI)

Description des activités réalisées par	Certification de systèmes de management de la
l'organisme / Description of the activities produced by the	sécurité de l'information / Certification of information security
conformity assessment body	management systems
Norme ou document sectoriel / Sector standard or	NF EN ISO/IEC 27006:2020 (incluant l'amendement
document	NF EN ISO/IEC 27006+A1)/ NF EN ISO/IEC 27006:2020
	(including the amendement NF EN ISO/IEC 27006+A1) / valide jusqu'au
	31/3/2026
	NF EN ISO/IEC 27006-1 :2024

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
NF EN ISO/IEC 27001 : 2017 « Technologies de l'information - Techniques de sécurité - Systèmes de management de la sécurité de l'information – Exigences », valide jusqu'au 31/10/2025	RON
ISO/IEC 27001: 2013 « Information technology — Security techniques — Information security management systems — Requirements », valide jusqu'au 31/10/2025	CERT CEPE REF 35
ISO/IEC 27001:2022 « Information security, cybersecurity and privacy protection —	
Information security management systems – Requirements »	
NF ISO/IEC 27001 :2023 « Sécurité de l'information, cybersécurité et protection de la vie	
privée - Systèmes de management de la sécurité de l'information – Exigences »	

Description des activités réalisées par l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body	Certification de systèmes de management de la sécurité de l'information des hébergeurs de données de santé à caractère personnel # / Certification of information security management systems of health data hosts
Norme ou document sectoriel / Sector standard or	Référentiel d'accréditation HDS V 1.1 / valide jusqu'au
document	16/11/2026
	Référentiel d'accréditation HDS V 2 Health data hosts
	accreditation standard

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Référentiel de certification HDS Exigences et contrôles V1.1, valide jusqu'au 16/11/2026	CERT CEPE REF 35
Référentiel de certification HDS – Exigences et contrôles V2, applicable à compter du 16/11/2024	CERT CEPE REF 35

#Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français par le Décret n°2018-137 du 26 février 2018 relatif à l'hébergement des données de santé à caractère personnel.

4.7. Certification de système de management anti-corruption (SMAC)

Description des activités réalisées par	Certification de systèmes de management anti-
l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body	corruption / Certification of antibribery management system

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
NF ISO 37001 : 2017 « Système de management anti-corruption – Exigences et recommandations de mise en œuvre »	CERT CEPE REF 33

4.8. Certification de système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMSST)

Description des activités réalisées par	Certification de systèmes de management de la santé
l'organisme / Description of the activities produced by the	et de la sécurité au travail / Certification of Occupational
conformity assessment body	Health and Safety Management Systems

Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
NF EN ISO 45001 : 2023 « Système de management de la santé et de la sécurité au travail – Exigences et lignes directrices pour leur utilisation »	CERT CEPE REF 33

5. <u>Certification de personnes (NF EN ISO/IEC 17024)</u>

Description des activités réalisées par	
l'organisme / Description of the activities produced by the	Certification de personnes / Certification of persons
conformity assessment body	$\sim (\bigcirc)^{\lor}$

Domaine de certification	Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Ingénieurs professionnels (avec mention de spécialité)	Défini par l'OC et disponible auprès de ses services Si PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'organisme	/
Personnels en peinture et revêtements anticorrosion Certification d'inspecteurs en travaux de protection anticorrosion par revêtement : - assistant inspecteur - inspecteur Certification des opérateurs en travaux de protection anticorrosion par revêtement : - applicateur exécutant, - chef de chantier, - conducteur de travaux et assistants conducteur de travaux.	Défini par l'OC et disponible auprès de sés services	/
Monteurs en canalisations électriques souterraines	Référentiels ENEDIS PRDE G.5.2-01 et PRDE G.5.2-02 et disponibles auprès d'ENEDIS	CERT CEPE REF 18
Experts et évaluateurs en assurance (les différentes spécialités concernées sont définies en annexe 2 bis)	Défini par l'OC et disponible auprès de ses services	/

Description des activités réalisées par	Certification de personnes - Domaine construction /
l'organisme / Description of the activities produced by the	performance énergétique des bâtiments / Certification of
conformity assessment body	persons - Building / energy performance of buildings area

Domaine de certification	Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
BIM User	Défini par l'OC et disponible auprès de ses services	
- Basic knowledge		,
- Niveau 2 : Conception / Construction		/
- Niveau 2 : Exploitation		

Description des activités réalisées par

l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body

Certification de personnes - Domaine Contrôle non

 ${\bf destructif}\ /\ {\it Certification\ of\ persons\ -\ Non\ Destructive\ Testings\ Area}$

Domaine de certification	Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Agents de contrôle non-destructifs	Défini par l'OC et disponible auprès de ses services	/

Description des activités réalisées par
l'organisme / Description of the activities produced by the

conformity assessment body

Certification de personnes - Domaine Contrôle non destructif # / Certification of persons - Non Destructive Testings

Domaine de certification	Référentiel de certification Référentiel de certification spécifiques	s
Agents de contrôle non-destructifs	Défini par l'OC et disponible auprès de ses services /	

#Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français par l'arrêté du 1er juillet 2015 relatif aux organismes habilités à réaliser les évaluations de la conformité et les opérations de suivi en service des produits et équipements à risques et par la directive 2014/68/UE relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché des équipements sous pression, annexe 1, § 3.1.3.

Description des activités réalisées par

l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body

Certification de personnes - Domaine systèmes de management / Certification of persons - Management systems area

Domaine de certification	Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Auditeurs de systèmes de management qualité, sécurité, environnement	Défini par l'OC et disponible auprès de ses services	/
	Défini par l'OC et disponible auprès de ses services	/
Certification de personnes dans le domaine de la gestion des risques liés à la sécurité de l'information selon la norme ISO/IEC 27005	Défini par l'OC et disponible auprès de ses services	/
Certification des personnes dans le domaine de l'implémentation des systèmes de management de la sécurité de l'information selon la norme ISO/IEC 27001	Défini par l'OC et disponible auprès de ses services	/

Description des activités réalisées par	Certification de personnes - Domaine construction /
l'organisme / Description of the activities produced by the	performance énergétique des bâtiments # / Certification
conformity assessment body	of persons - Building / energy performance of buildings area

Domaine de certification	Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Personnes réalisant des diagnostics techniques immobiliers Types de diagnostics définis en annexe 2	Référentiels définis en annexe2	CERT CEPE REF 26

#Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par l'Article R271-1 du code de la construction et de l'habitation (cf. Annexe 2)

Description des activités réalisées par
l'organisme / Description of the activities produced by the
conformity assessment body

Certification de personnes - Domaine construction / performance énergétique des bâtiments # / Certification of persons - Building / energy performance of buildings area

Domaine de certification	Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Contrôleurs techniques dans les installations d'ascenseurs	Arrêté du 15 juin 2005 modifiant l'arrêté du 13 décembre 2004 relatif aux critères de compétence des personnes réalisant des contrôles techniques dans les installations d'ascenseurs	CERT CEPE REF 23

#Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par l'Arrêté du 15 juin 2005 modifiant l'arrêté du 13 décembre 2004 relatif aux critères de compétence des personnes réalisant des contrôles techniques dans les installations d'ascenseurs

Description des activités réalisées par	Certification de personnes - Domaine construction /
	performance énergétique des bâtiments # / Certification
conformity assessment body	of persons - Building / energy performance of buildings area

Domaine de certification	Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Inspecteurs de systèmes de climatisation et de pompes à chaleur réversibles	Arrêté du 15 décembre 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'inspection périodique des systèmes de climatisation et des pompes à chaleur reversibles dont la puissance frigoritique est supérieure à 12 kilowatts, et les critères d'accréditation des organismes de certification	CERT CEPE REF 31

#Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par l'arrêté du 15 décembre 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'inspection périodique des systèmes de climatisation et des pompes à chaleur réversibles dont la puissance frigorifique est supérieure à 12 kilowatts, et les critères d'accréditation des organismes de certification

Description des activités réalisées par

l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body

Certification de personnes – Domaine de la certification des compétences du délégué à la protection des données (DPO) / Certification of persons – Certification of Data Protection Officer (DPO) competences

Domaine de certification	Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Délégué à la protection des données	Délibération modifiée de la CNIL n° 2018-318 du 20 septembre 2018 portant adoption des critères du référentiel de certification des compétences du délégué à la protection des données (DPO)	
	Délibération modifiée de la CNIL n° 2018-317 du 20 septembre 2018 portant adoption des exigences du référentiel d'agrément d'organismes de certification pour la certification des compétences du délégué à la protection des données (DPO)	CERT CEPE REF 36
	Textes disponibles sur <u>www.legifrance.fr</u>	
	Dispositif particulier de certification en vigueur de l'organisme certificateur, disponible sur demande	

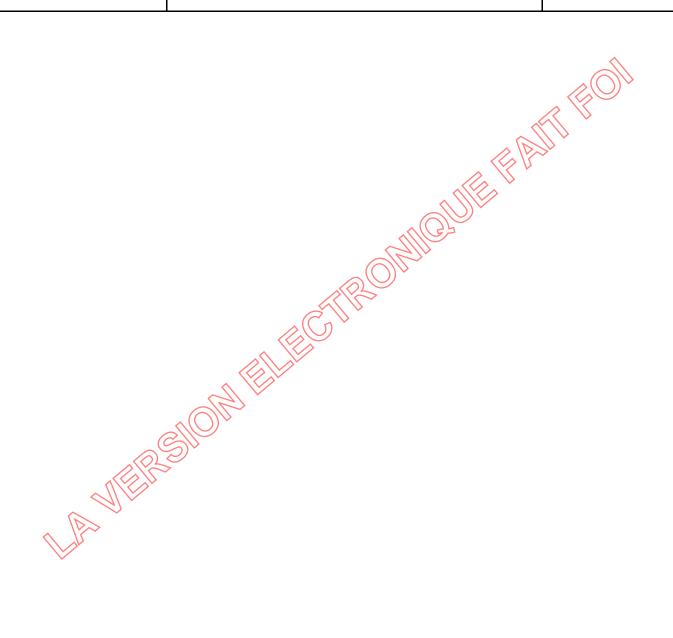
#Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par la Délibération de la CNIL n° 2022-128 du 6 octobre 2022 modifiant la délibération n° 2018-317 du 20 septembre 2018 portant adoption des exigences du référentiel d'agrément d'organismes de certification pour la certification des compétences du délégué à la protection des données (DPO).

Description des activités réalisées par

l'organisme / Description of the activities produced by the conformity assessment body

Certification de personnes – Domaine de la certification technique des équipes cynotechniques privées en recherche des explosifs / Certification of persons – certification of private canine teams in explosives detection

Domaine de certification	Référentiel de certification	Document d'exigences spécifiques
Equipe cynotechnique – recherche des explosifs	Arrêté du 31 mars 2023 portant organisation de la certification technique des équipes cynotechniques privées en recherche des explosifs, disponible sous : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047387521	/



ANNEXE 1 – Liste des Codes EA/IAF pour la certification de SMQ, SME et SMSST

N° CODE EA/IAF	INTITULE FRANÇAIS	INTITULE ANGLAIS
1	Agriculture, chasse, sylviculture, pêche, aquaculture	Agriculture, fishing
2	Mines et industries extractives	Mining and quarrying
3	Industries agricoles, alimentaires, boissons et tabac	Food products, beverage and tobacco
4	Industrie textile et habillement	Textiles and textile products
5	Industrie du cuir et de la chaussure	Leather and leather products
6	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	Wood and wood products
7	Industrie du papier et du carton, pâte à papier	Pulp, paper and paper products
8	Edition	Publishing companies
9	Imprimerie, reproduction d'enregistrements	Printing companies
10	Cokéfaction, raffinage de pétrole	Manufacture of coke & refined petroleum products
11	Elaboration et transformation de matières nucléaires	Nuclear fuel
12	Industrie chimique	Chemicals, chemical products and fibres
13	Industrie pharmaceutique	Pharmaceuticals \
14	Industrie du caoutchouc et des plastiques	Rubber and plastic products
15	Fabrication d'autres produits minéraux non-métalliques	Non-metallic mineral products
16	Fabrication de ciment, chaux, plâtre, d'ouvrage en béton ou en plâtre	Concrete, cement, lime, plaster etc.
17	Métallurgie et travail des métaux	Basic metal & fabricated metal products
18	Fabrication de machines et équipements	Machinery and equipment
19	Fabrication d'équipements électriques et électronique	Electrical and optical equipment
20	Construction navale	Shipbuilding
21	Construction aéronautique et spatiale	Aerospace
22	Industrie automobile et autre matériel de transport terrestre	Other transport equipment
23	Autres industries manufacturières	Manufacturing not elsewhere classified
24	Récupération de matières recyclables	Recycling
25	Production et distribution d'électricité	Electricity supply
26	Production et distribution de combustibles gazeux	Gas supply
27	Captage, traitement et distribution d'eau, production et distribution de chaleur	Water supply
28	Construction	Construction
29	Commerce reparations automobiles et d'articles domestiques	Wholesale and retail trade; repair of motor vehicles, motorcycles & personal and household goods
30	Hôtels et restaurants	Hotels and restaurants
31	Transports, stockage et communications	Transport, storage and communication
32	Activités financières, immobilières et de location	Financial intermediation; real estate, renting
33	Activités informatiques	Information technology
34	Recherche - développement, architecture et ingénierie	Engineering services
35	Autres services fournis principalement aux entreprises	Other services
36	Administration publique	Public administration
37	Education	Education
38	Santé et action sociale	Health and social work
39	Services collectifs, sociaux et personnels	Other social services

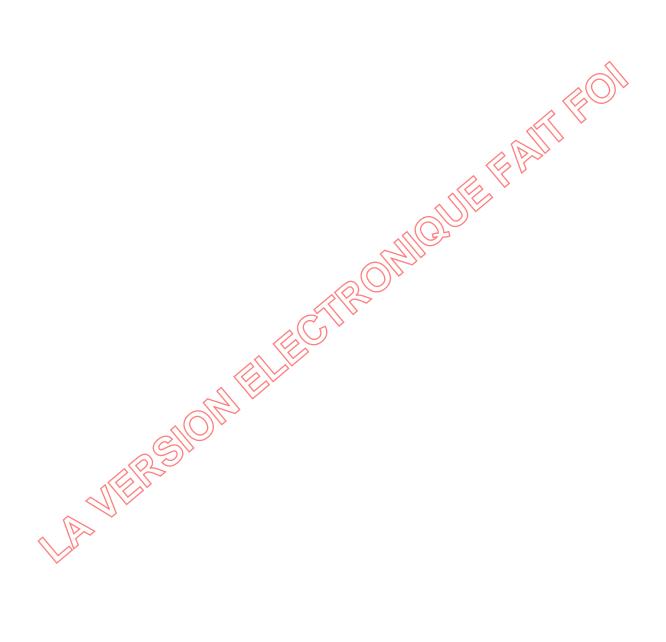
ANNEXE 2 – Types de diagnostics pour la certification de personnes

Secteur	Programme de certification	Niveau
Secteur A - Certification Plomb :	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères	Sans mention
Certification de personnes réalisant des constats de risque d'exposition au plomb (CREP)	de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	Sans mention
Secteur Abis - Certification mention Plomb : certification de personnes réalisant des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP) et des contrôles après travaux en présence de plomb (CAT)	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	Avec mention
Secteur B - Certification Amiante : certification des personnes réalisant des missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	Sans mention
Secteur Bbis- Certification mention Amiante : certification des personnes réalisant des missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	Arrêté du let juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	Avec mention
Secteur C - Certification Termites : certification des personnes réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment, en métropole et en outre-mer	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	/
Secteur D - Certification DPE: certification des personnes réalisant des diagnostics de performance énergétique d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation et des attestations de prise en compte de la réglementation thermique	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	Sans mention
Secteur Dbis - Certification mention DPE : certification des personnes réalisant des diagnostics de	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance	Avec mention

performance énergétique d'immeubles ou de bâtiments à usage principal autre que d'habitation Secteur Dter - Certification Audit	énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification Décret n° 2023-1219 du 20 décembre 2023	/
énergétique : certification des personnes réalisant des audits énergétiques	définissant le référentiel de compétences et les modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostiqueurs immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation	,
Secteur E - Certification Gaz : certification des personnes réalisant l'état des installations intérieures de gaz	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	
Secteur F - Certification Electricité : certification des personnes réalisant l'état des installations intérieures d'électricité	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	/
Type de diagnostic non réglementaire		
Certification de surface (Carrez)	1.C)	
Agents de dégradation du bois		
Evaluation de la valeur vénale d'un bien		_
Evaluation de la valeur vénale d'un bien		

ANNEXE 2 bis – Spécialités pour la certification des experts et évaluateurs en assurance

Généralistes	
Spécialité « Bâtiment »	
Spécialité « Matériels et installations »	
Spécialité « Préjudices immatériels et marchandises »	
Spécialité « Plaisance »	
Spécialité « Dommages agricoles »	



ANNEXE 3 – Groupes et catégories pour la certification de SMSDA

Groupe	Catégories ISO 22000, FSSC selon l'annexe A de ISO 22003-1 : 2022
Production primaire	A - Productions animales
	B - Productions végétales
Transformation de denrées alimentaires	C - Transformation de denrées alimentaires
pour les humains et les animaux	D - Transformation d'aliments pour animaux
Restauration	E - Restauration
Vente au détail, transport et stockage	F – Négoce, commerce de détails et commerce en ligne
	G − Services de transport et de stockage ∨
Services auxiliaires	H - Services
Matériaux d'emballage	I – Production de matériaux d'emballage
Equipements auxiliaires	J - Equipement
Biochimie	K - Chimie et biochimie
	STIPS - STIPS

ANNEXE 4 – Codes NACE pour la vérification EMAS

NACE RÉV. 2.1

Section	Division
SECTION A —	01 Culture et production animale, chasse et services annexes
AGRICULTURE,	02 Sylviculture et exploitation forestière
SYLVICULTURE ET PÊCHE	03 Pêche et aquaculture
	05 Extraction de houille et de lignite
SECTION B —	06 Extraction d'hydrocarbures
INDUSTRIES	07 Extraction de minerais métalliques
EXTRACTIVES	08 Autres industries extractives
	09 Activités de soutien aux industries extractives
	10 Industries alimentaires
	11 Fabrication de boissons
	12 Fabrication de produits à base de tabac
	13 Fabrication de textiles
	14 Industrie de l'habillement
	15 Fabrication de cuir, d'articles en cuir et de produits similaires dans d'autres
	matières
	16 Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des
	meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
	17 Industrie du papier et du carton
	18 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
	19 Cokéfaction et raffinage
	20 Industrie chimique
SECTION C —	21 Industrie pharmaceutique
INDUSTRIE	22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
MANUFACTURIÈRE	23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
	24 Métallurgie
	24 Métallurgie excepté élaboration et transformation de matières nucléaires
	(24.46 non compris)
	25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des
	équipements
	26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
	27 Fabrication d'équipements électriques
	28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.
	29 Industrie automobile
	30 Fabrication d'autres matériels de transport
	31 Fabrication de meubles
	32 Autres industries manufacturières
	33 Réparation et installation de machines et d'équipements
SECTION D —	
PRODUCTION ET	
DISTRIBUTION	35 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ,	33 Froduction of distribution defectivence, de gaz, de vapeur et d'air conditionne
DE VAPEUR ET D'AIR	
CONDITIONNÉ	
SECTION E —	36 Captage, traitement et distribution d'eau
PRODUCTION ET	37 Collecte et traitement des eaux usées
DISTRIBUTION D'EAU;	38 Collecte, traitement et élimination des déchets

Section	Division
ASSAINISSEMENT,	
GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	39 Activités de remédiation et autres activités de service de gestion des déchets
	41 Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
CECTION E	42 Génie civil
SECTION F —	43 Travaux de construction spécialisés
CONSTRUCTION	46 Commerce de gros
	47 Commerce de détail
	49 Transports terrestres et transport par conduites
SECTION H —	50 Transports par eau
TRANSPORTS ET	51 Transports aériens
ENTREPOSAGE	52 Entreposage et services auxiliaires des transports
	53 Activités de poste et de courrier
SECTION I —	55 Hébergement
HÉBERGEMENT ET	
RESTAURATION	56 Activités de service de restauration
SECTION J —	58 Activités d'édition
ÉDITION, DIFFUSION ET	59 Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de
ACTIVITÉS DE	télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
PRODUCTION ET DE	60 Activités de programmation, de diffusion, d'agence de presse et autres activités de
DISTRIBUTION DE	distribution de contenu
CONTENU	
SECTION K —	61 Télécommunications
TÉLÉCOMMUNICATIONS,	62 Programmation, conseil et autres activités informatiques
PROGRAMMATION	
INFORMATIQUE,	
CONSEIL,	
INFRASTRUCTURE	63 Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service
INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE	informatique
SERVICE	/ (C) *
INFORMATIQUE	
-	64 Activités des services financiers, hors assurance et fonds de pension
SECTION L —	65 Assurance, réassurance et fond de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale
ACTIVITÉS FINANCIÈRES	obligatoire
ET D'ASSURANCE	66 Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance
SECTION M —	
ACTIVITÉS	68 Activités immobilières
IMMOBILIÈRES	
(In)	69 Activités juridiques et comptables
	70 Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
SECTION N —	71 Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses
ACTIVITÉS CONTRACTOR DE CONTRA	techniques
SPÉCIALISÉES,	72 Recherche-développement scientifique
SCIENTIFIQUES ET	73 Activités de publicité, d'études de marché et de relations publiques
TECHNIQUES	74 Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
	75 Activités vétérinaires
	77 Activités de location et location-bail
	78 Activités liées à l'emploi
SECTION O —	79 Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	connexes
	80 Activités d'investigation et sécurité
	81 Activités de services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
	82 Activités de service de bureau, de soutien administratif et d'autre soutien aux
	entreprises
SECTION P —	
ADMINISTRATION	84 Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
PUBLIQUE ET DÉFENSE;	

Section	Division	
SÉCURITÉ SOCIALE		
OBLIGATOIRE		
SECTION Q — ENSEIGNEMENT	85 Enseignement	
SECTION R — SANTÉ	86 Activités pour la santé humaine	
HUMAINE ET ACTIVITES	87 Activités de soins en établissement résidentiel	
D'ACTION SOCIALE	88 Activités d'action sociale sans hébergement	
SECTION S — ARTS,	90 Activités de création, artistiques et de spectacle	
SPECTACLES ET	91 Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	
ACTIVITÉS	92 Activités de jeux d'argent et de paris	
RÉCRÉATIVES	93 Activités sportives, récréatives et de loisirs	
	94 Activités des organisations associatives	
SECTION T — AUTRES	95 Réparation et entretien d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques et	
ACTIVITÉS DE SERVICES	d'automobiles et motocycles	
	96 Autres services aux personnes	
SECTION U —	97 Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	
ACTIVITÉS DES	y Treat too do manage on mile de omprojedic de personner domestique	
MÉNAGES EN TANT		
QU'EMPLOYEURS ;		
ACTIVITÉS		
INDIFFÉRENCIÉES DES	98 Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et	
MÉNAGES EN TANT QUE	services pour usage propre	
PRODUCTEURS DE BIENS		
ET SERVICES POUR	V(C)	
USAGE PROPRE		
SECTION V —		
ACTIVITÉS EXTRA-	99 Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	
TERRITORIALES		